



Le Belvédère

de Saint-Nicolas



Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette

54500 Vandœuvre-lès-Nancy

09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 163 - Janvier 2026

Editorial



Cet éditorial est une transcription écrite, sous forme de synthèse, de la conférence donnée au prieuré le 8 décembre dernier sur le sujet de la Corédemption et de la Médiation de la Sainte Vierge Marie. Les sources principales de ce propos sont le Dictionnaire de Théologie Catholique et un article du Révérend Père P. Nicolas O.P. paru dans la Revue Thomiste en 1947 et intitulé *La doctrine de la Corédemption dans le cadre de la doctrine thomiste de la Rédemption*.

Prenons d'abord le dictionnaire le plus autorisé sur la question. Dans son article *Marie* du DTC¹, le Père Edmond Dublanchy, éminent théologien également auteur de l'article *Eglise* du même dictionnaire, introduit son travail sur la Très Sainte Vierge en disant dès les toutes premières lignes (Volume IX^{II}, colonne 2339) qu'il étudiera d'abord : « Les priviléges essentiels

Prenons le Dictionnaire

de Marie, la Maternité divine, avec sa conséquence immédiate, à savoir le rôle de médiatrice rempli par la Sainte Vierge dans la distribution des

Vise à part

grâces divines. » Nous transportant un peu plus loin pour lire ce qui est dit du privilège de la Médiation, on trouve à la colonne 2389 ce qui suit : « La médiation universelle de Marie étant une conséquence de sa maternité divine, telle qu'il a plu à Dieu de la réaliser dans l'ordre actuel, il convient de l'étudier immédiatement après la maternité divine, bien que l'exercice plénier de cette médiation ait été possédé par Marie seulement après son entrée au ciel. Nous allons donc considérer la médiation universelle de Marie sous l'aspect de l'acquisition de toutes les grâces [autrement dit la Corédemption] et de l'impétration de toutes les grâces, en dépendance de la médiation de son divin Fils. »

L'auteur de l'article s'attache ensuite à montrer la constance de cette doctrine dans l'enseignement de l'Eglise. Jusqu'où doit-on remonter pour qu'une vérité soit traditionnelle ? C'est ce que nous pourrions nous demander, car il semble que le terme de *Corédemption* est récent. On trouve l'explication de la coopération de la Sainte Vierge Marie particulièrement dans les écrits des papes Léon XIII (*Fidentem piumque* du 20 septembre 1896) et de saint Pie X (*Ad diem illum* du 2 février 1904). Cependant, ses racines sont aussi profondes que la Tradition de l'Eglise, puisque ses premières références sont à puiser dès le II^{ème} siècle dans les premiers évêques et auteurs ecclésiastiques tels saint Justin et saint Irénée. Puis c'est une suite ininterrompue d'apports à cette doctrine, évoquant le réparation du péché

Dans la Tradition

1- Dictionnaire de Théologie Catholique.

Mise à part

selon une similitude de la faute, le *nouvel Adam*, Notre-Seigneur, s'adjoignant une nouvelle Eve, sa Très Sainte Mère. Il faut attendre seulement le XVI^e siècle et le protestantisme pour que surgissent des opposants. Le premier théologien catholique à mettre un bémol sur l'usage de l'expression *Corédemptrice ou coopératrice à la Rédemption*, tout en reconnaissant pleinement la réalité de cette coopération, est le Père Scheeben en 1882, lequel est un peu le « grand-père » du Concile Vatican II dans certains domaines.

Nous reviendrons sur l'article du DTC par le père Dublanchy en fin de propos pour répondre à la note *Mater populi fidelis* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi parue tout récemment.

Pendant des siècles, avant que ne soit définie l'Immaculée Conception, les théologiens et les docteurs ont été nombreux à formuler des objections contre cette doctrine. C'est qu'il fallait concilier la sain-

Revue Thomiste téte Très Sainte Mère de Dieu, que tous admettaient sans difficulté, et l'universalité de la Rédemption par Notre-Seigneur, à laquelle devait se rattacher aussi la Vierge Marie.

De cette double réalité sont nées bien des difficultés pour toute idée de Corédemption de la part de la Très Sainte Vierge. On peut retenir ici les principales :

1– Les grâces de la Sainte Vierge viennent de la Rédemption, comment aurait-elle pu concourir à la Rédemption qui la sauve ?

2– Puisque les mérites et les souffrances de Notre-Seigneur sont infinis, quelle utilité y a-t-il à ajouter ceux de la Sainte Vierge ?

3– Toute coopération humaine se trouve plutôt du côté de l'application des mérites.

4– Le Christ, Homme-Dieu, est l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes. Toute coopération de la Très Sainte Vierge semblerait contredire cette unité.

Le Père Nicolas ajoute que le protestantisme attaque d'ailleurs l'Eglise sur ce dernier point, mais cette critique est-elle légitime ?

Le père Nicolas, dans son article, après avoir précisé que tous les théologiens sont d'accord concernant « l'intervention de la Vierge Marie dans la *Rédemption subjective* des hommes [Médiation de distribution des grâces], et le caractère universel de cette intervention », s'attache à montrer la possibilité de la Corédemption, qu'il appelle « *Rédemption objective* du genre humain. » Tout d'abord, il manifeste que le très important travail réalisé pour parvenir à définir suffisamment les conditions inhérentes à l'Immaculée Conception, notamment le travail de saint Thomas d'Aquin sur le péché originel, sont le moyen de solution pour le sujet qui nous occupe.

En premier lieu, la Sainte Vierge n'a pas contracté le péché originel au moment de la création de son âme et de son corps. Rappelons-nous aussi qu'il n'y a pas de temps pour Dieu. De même que les justes de l'ancien Testament ont été rachetés en vertu des mérites prévus du Christ, de même Notre-Dame. Le sacrifice du Christ est aussi puissant pour ceux du passé que pour ceux de l'avenir. Même si le mode selon lequel la Sainte Vierge est rachetée est particulier : elle a été préservée de toute souillure, elle participe aussi à la Rédemption du genre humain. Il en résulte que la Vierge Marie n'a jamais fait partie, dans le plan divin, de la « masse des pécheurs », qu'elle est à part dans l'économie du salut. Rachetée par préservation, elle n'est pas englobée dans le rachat par réparation et, conclut le père Nicolas « le sacrifice du Christ vaut donc à part pour la Sainte Vierge et à part pour tout le reste du genre humain. » On peut donc dire qu'il y a un ordre dans le rachat et que la souffrance du Christ rachète d'abord la Vierge puis elle s'adjoint la souffrance et le mérite de la Vierge pour racheter avec elle l'ensemble du genre humain. Cette antériorité a un caractère logique et non chronologique, qui va d'ailleurs avec l'application de la Rédemption avec tout le l'ancien Testament. C'est donc bien par les souffrances du Christ vues d'avance par le décret de l'Incarnation que la grâce originelle a été donnée à Marie avant toute tache de péché. Cette mise à part de la Sainte Vierge

L'exception Immaculée

dans l'économie du salut rend possible l'antériorité du salut et du don de la première grâce à la Vierge Marie, lui permettant de participer à la Rédemption du genre humain comme associée de son divin Fils.

Prenons garde cependant d'oublier que les mérites du Christ et de Marie ne sauraient être de même nature. Ce que Notre-Seigneur mérite selon un droit strict (*de condigno*), sa Sainte Mère le mérite de manière analogique et fortement diminuée (*de congruo*). Comme le rappelle saint Thomas, aucune pure créature ne saurait satisfaire adéquatement, en stricte justice, pour nos péchés, et c'est pour cela qu'il a fallu que Dieu s'incarnât pour la Rédemption des hommes.

La moindre goutte du sang de Notre-Seigneur aurait suffit à nous sauver. Cependant, le plan de Dieu est tel que nous

Du « Fiat » au « Stabat » soyons invités à participer à notre propre rédemption pour en avoir le mérite. « Selon l'économie de la Rédemption, c'est Dieu, résume le père Nicolas, qui, devenu homme, fait œuvre d'homme. Tout ce qui est humain doit y participer, mais ne devient rédempteur qu'en tant qu'assumé par Dieu. » Dès le « fiat » répondu à l'ange de l'Annonciation, la Sainte Vierge a adhéré à l'Incarnation Rédemptrice en pleine lumière et par un élan de charité désintéressée. Dès lors, la *nouvelle Eve*, est associée au *nouvel Adam*. Le seul lien par lequel la femme pouvait être associée au *nouvel Adam* était celui de la Maternité.

C'est, nous l'avons vu, ce choix par Dieu de l'antithèse réparatrice qui a été développé à travers les siècles par les Pères de l'Eglise et qui a été consacré par Léon XIII et saint Pie X. Pour revenir à l'article du

Nouvelle Eve DTC cité plus haut, cette antithèse est faite entre Eve qui, par sa désobéissance commise à l'instigation du démon, a été pour toute l'humanité une cause de mort et Marie qui, par son obéissance à la parole de l'ange, a été pour toute l'humanité une cause de salut. Si



l'intime communion qui en a découlé entre Marie et son divin Fils, fruit du consentement exprimant sa participation à l'acte rédempteur, a été entretenue au cours de sa vie, elle a atteint sa pleine et suprême consommation au Calvaire. Comme l'indique le pape saint Pie X dans son encyclique, Marie eut la charge de garder et de nourrir la divine victime et de l'offrir, au moment voulu, à l'autel du sacrifice. D'où, entre le Fils et la mère, une constante association de douleurs et de volonté, produisant l'association de mérites. Notre-Seigneur, seul Médiateur principal, associe sa Mère, selon un degré de convenance et de manière subordonnée à sa satisfaction, à la rédemption libératrice de toutes les créatures, elle qui avait été rachetée par une grâce toute particulière de préservation.

Léon XIII lui décerne pour cela le titre de « réparatrice universelle » et saint Pie X ajoute qu'elle « mérita très légitimement de devenir la **réparatrice de l'humanité déchue** et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus a acquis par sa mort et par son sang. »

Mais voilà, le 4 novembre 2025, une « note doctrinale sur certains titres mariaux qui se réfèrent à la coopération de Marie à l'œuvre du salut » et intitulée *Mater Populi fidelis*, est venue s'ériger contre une si grande continuité d'un Magistère issu de la tradition patristique. Le Dicastère pour la Doctrine de la Foi y a affirmé que le titre de corémptrice est déclaré « toujours **inopportun** » pour définir la coopération de la Très Sainte Vierge. Ce propos, signé par le cardinal Victor Manuel Fernandez et approuvé par le pape, précise que « lorsqu'une expression nécessite des explications nombreuses et constantes, afin d'éviter qu'elle ne s'écarte d'un sens correct, elle ne rend pas service à la foi du peuple de Dieu et devient **gênante**. »

Il est assez stupéfiant de voir à quel point cette note prend le contrepied de la conclusion du père Du blanchy dans l'article du DTC que nous avons cité.

Mot contre mot

Etienne-Pierre Morlanne (suite)

Après l'incendie de l'Abbatiale Saint-Vincent, Etienne-Pierre Morlanne est aidé des instances départementales pour prendre en charge les pauvres et les malades. Par l'intervention du baron Marchant, son ancien professeur, le fondateur des œuvres caritatives bénéficie de la mise à disposition du couvent des Trinitaires. Le baron obtient qu'un traitement serait assuré par les autorités publiques au bénéfice des personnes attachées à la maison, facilitant ainsi leur dévouement. Les églises paroissiales ne sont pas en reste, autorisant régulièrement des quêtes pour aider au développement de l'œuvre. Par décret impérial du 5 mars 1810 la Société de Charité maternelle de Sainte Félicité est déclarée Institution d'utilité publique. Sous la Restauration, Louis XVIII confirme ces dispositions le 2 décembre 1814.

Le Pape Pie IX est informé de la fondation messine. Il dira de la communauté : « Ce sont des Sœurs françaises, et, en France, vous êtes étonnantes, tout est possible ! Ah oui, oui, je bénis et les Sœurs de la Charité maternelle et les charitables Dames patronnes de l'œuvre. »

Dans son logement, M. Morlanne a coutume de se mettre en prière devant le tableau de la Nativité du Christ qu'il a sauvé lors du sac du couvent des capucins. Et lorsqu'il sauve un enfant, c'est encore là qu'il vient remercier Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » C'est en effet une réelle passion pour l'enfance qui anime le vénérable médecin. En même temps il n'oublie pas les indigents, malades et délaissés de toute sorte. Il aime les pauvres, est plein de pitié et d'indulgence pour eux, comme pour les filles-mères qu'il veut sauver et convertir.

Dans son zèle, qui n'a point de limites, M. Morlanne songe à établir une Nécropole catholique dans Metz.



Depuis la triste Révolution, même les morts n'ont plus droit à une terre bénie et sont mélangés avec les suicidés et les francs-maçons. Hélas, les pouvoirs publics n'entrent pas dans les vues du Vénérable et ses vœux ne trouvent pas écho chez ceux qui ont le pouvoir de les réaliser.

Fin connaisseur de la cathédrale saint Etienne, il écrit des pages intéressantes sur le monument religieux aimé des messins. Il y fait une visite quasi quotidienne et aime à partager son amour pour cet édifice sacré. Quelle joie pour lui, en 1846, d'assister aux actes du congrès d'archéologie, et d'entendre proclamer les éloges de sa cathédrale et du glorieux titulaire de ce prestigieux lieu de culte.

Cet amour des lieux de culte s'étend à la belle église de la Visitation Sainte Marie mise à la disposition des garnisons de Metz. M. Morlanne fait bénéficier cette église de construction récente des ornements précieux qu'il a jadis sauvé des pilleurs de la Révolution. Il fait également don à l'édifice des vitraux de l'église des Grands-Carmes sauvés par ses soins. Après la Révolution de 1848, la chapelle est désaffectée des militaires, mais mise aussitôt à disposition de Monsieur Lacordaire et de la récente Société de Saint Vincent de Paul dont la spiritualité est si proche de celle d'Etienne-Pierre Morlanne.

M. Morlanne exerce son office de charité jusqu'à un âge très avancé, ce qui provoque l'admiration devant cet homme de près de 90 ans dont la charité infatigable tient du prodige. Les innombrables enfants qu'il a sauvés, secourus ou soignés l'entourent bien souvent de leur bruyante affection. Tous veulent pouvoir dire en rentrant chez eux qu'ils ont croisé « le bon papa Morlanne » et qu'il les a embrassés. Les plus pauvres de ces enfants savent également attirer le bienfaiteur

dans la misérable mansarde où il ne manque pas de laisser avant de partir le nécessaire pour la subsistance de chacun. Il entend aussi les secrets de famille, les confidences, et apporte à tous la bonne réponse de consolation, dont Dieu est toujours le centre. « Donnons, donnons continuellement, donnons sans arrière-pensée, mais pour Dieu... » dit-il sans cesse aux religieuses.

Cette vertu incessante de M. Morlanne dans sa vie publique trouve sa source dans sa vie personnelle. La vertu est au centre des ses préoccupations. Sa nourriture est sobre au point qu'il pratique l'abstinence quotidienne. Face aux épidémies, comme celle du choléra en 1932, il continue son devoir sans trembler, avec ce courage froid et impassible qui se communique. Le Vénérable est tendre, bienveillant, compatissant jusqu'à la faiblesse. Il est du coup aimé et vénétré de tous. Il a une belle âme, son jugement est prudent et réservé. On peut dire que les vertus acquises au séminaire pilotent sa vie quotidienne. Il est animé d'une grande vie de prière, puisée dans la dévotion eucharistique. Il aime d'ailleurs à servir la messe, jusqu'à cet âge très avancé où les cheveux blancs participent encore plus à l'éducation des fidèles.

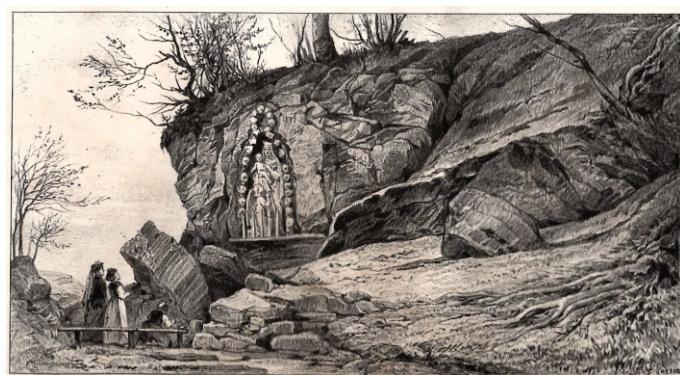
On le sait très attaché à ses séjours campagnards à Ars-sur-Moselle. Là il trouve un peu plus de temps pour prier, méditer, tout en faisant le tour de son jardin. Il se fait aussi le fervent défenseur des campagnes, dont le style de vie est plus proche des exigences de la vie chrétienne. C'est aussi lors d'un séjour à Ars qu'il rédige un petit mémoire pour prendre la défense de la langue latine liturgique.

Un vie si édifiante se devait de s'achever de même manière. Après avoir légué ses travaux et écrits aux médecins de la ville et ses médailles à son maire, il vit d'une modeste pension dont il reverse une grande partie aux Sœurs de Sainte Félicité, tout en se dépouillant au profit des pauvres des quelques biens matériels lui restant. L'approche de la mort lui fait aimer encore plus la soli-

tude et la prière. Il persévère à léguer aux religieuses les bons conseils à appliquer dans la pratique de leur vocation hospitalière.

En octobre 1861 il est pris d'une sorte de langueur qui mine ses forces et dompte sa nature vigoureuse. Le mardi 7 janvier 1862, après avoir demandé et reçu les derniers sacrements et la bénédiction de son curé, M. Etienne-Pierre Morlanne s'éteint tout doucement. Il est mort comme il a vécu, calme et paisible, la main serrant un petit crucifix qu'il avait si souvent tendu aux moribonds.

Aussitôt la mort du vénérable connue, la maison se remplit d'une foule nombreuse où les membres divers de la société se retrouvent unis dans la même peine. Le corps est enveloppé du linceul des pauvres et exposé pour que la foule puisse venir se recueillir pendant deux jours. C'est la foule des grands jours, composée surtout de jeunes, qui accompagne le défunt à sa dernière demeure.



Sanctuaire de la Manse

On trouve à la sortie d'Ars-sur-Moselle, non loin de la chapelle Saint Roch, l'ancien bois ayant appartenu à M. Morlanne, bois traversé par la Mance. Un rocher sort de terre, c'est là que le saint homme fit déposer une statue de Notre Dame, entourée d'anges et soutenant son divin Fils. On continue de venir en ces lieux honorer Notre Dame et la prier en particulier pour les enfants en péril. Sans doute qu'Etienne-Pierre Morlanne participe à y accorder de nombreuses grâces.

Unis jusque dans la mort - 4

Stadaconé, printemps 1543

« Chers parents, chère petite sœur,

Voici maintenant presque un an que le Père Henri et moi sommes à pied d'œuvre. Je profite du retour en France du Sieur de Roberval pour vous adresser ces quelques lignes et vous rassurer sur notre travail en cette lointaine contrée.

Il est vrai que les souffrances et les difficultés ne manquent pas mais vous ne devez pas vous en inquiéter car la Providence veille sur les ouvriers qu'elle a envoyés à sa moisson. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, moins il y a de consolations humaines, plus les joies surnaturelles sont grandes. Le froid, les moustiques, la faim, les incommodités sont des épreuves quotidiennes.

Nous habitons dans des huttes, ou des cabanes, mais rarement très longtemps au même endroit. Les tribus qui veulent bien nous accepter sont des nomades et nous déménageons selon les saisons, les récoltes, la chasse, les incursions des Iroquois qui ne cessent de harceler les Hurons et les tribus des Grands Lacs. Dans ces demeures temporaires il est impossible de se tenir debout, particulièrement durant l'interminable hiver. Il y a non seulement une question de hauteur, mais la cause principale en est la fumée. Elle envahit tout. Nos yeux en sont tellement brûlés que nous récitons les psaumes de notre Bréviaire par cœur. Pour les leçons des Matines, c'est un véritable supplice. A cause de cette fumée, nous sommes obligés de passer notre temps accroupis ou couchés, voire même la bouche au ras du sol afin de trouver un peu d'air respirable. Pourquoi ne pas sortir alors ? il ne faut pas y songer, le froid pourrait nous tuer ou nous pourrions nous égarer dans les bois. Il est assez étrange de se trouver dans une prison qui n'a ni porte, ni serrure, mais nous tient plus sûrement enfermés que n'importe quel cachot.

Un autre inconvénient majeur est la présence

des chiens lorsque le froid est trop vif. Il est vrai que les avoir contre soi donne un peu de chaleur, mais ils sont en si grand nombre parfois que leur présence devient pesante. Lorsque la faim les tenaille ils ne cessent



d'arpenter le logis dans tous les sens, nous marchant sur la face ou le ventre. Et s'il arrivait que quelqu'un leur jette un peu de nourriture, c'est une bousculade sans nom qui m'a fait renverser plusieurs fois mon écuelle sur ma soutane.

En parlant d'écuelle, je ne sais pas si je dois vous parler de ce que nous sommes dans l'obligation de manger, si tant est que nous en eussions la possibilité. Lors de la mauvaise saison, il nous arrive de ne prendre qu'un seul repas en deux jours. Nos amis affirment qu'il faut prendre son mal en patience et que nous mangerons plus tard, qu'il faut avoir le cœur dur. Le blé d'Inde bouilli, la viande parfois très... faisandée... voilà ce que notre estomac a parfois bien du mal à conserver.

Ah, chère famille, vous ne connaissez pas tout cela dans notre douce Bretagne. Mais vous ignorez aussi le bonheur de voir ce peuple progresser dans la connaissance de Notre Seigneur. Certes, tout est bien lent, et nous avons parfois de longues heures d'inactivité. S'il nous arrive de suivre les Indiens à la chasse pendant la belle saison, nous restons aussi de longues heures avec bien peu de choses à faire. Seuls les vieillards restent au campement. Alors nous essayons de parler avec eux. Malheureusement, leur vocabulaire est si pauvre qu'il n'existe pas de mots pour décrire le surnaturel. De loin en loin, nous parvenons à arracher une âme aux ténèbres du paganisme, et nous pouvons faire quelques baptêmes. Mais leurs superstitions sont bien ancrées en eux. Heureusement que nous avons foi en la toute puissance de la grâce, cela nous interdit tout découragement, et nous la quémandons tous les jours lorsque nous offrons le Saint Sacrifice en ces

terres hostiles.

Il nous arrive souvent de regretter la bibliothèque du couvent de Béthune où nous avions tant de richesses à disposition. Pour faciliter le travail des futurs missionnaires, nous employons nos heures de liberté à rédiger une grammaire et un dictionnaire de la langue huronne. Mais le papier est rare. Jusqu'au départ des colons, nous avons réussi à nous en procurer mais il s'abîme tellement vite dans de telles conditions... Maintenant que nous sommes seuls, nous nous essayons à la gravure sur bois. La taille de notre ouvrage n'en est que plus considérable !

Il y a un côté très infantile chez nos Indiens. Lorsque les chasseurs reviennent avec du gibier, tous se mettent à se goinfrer. Ils sont incapables de faire des réserves pour l'avenir. Difficile de parler de l'au-delà dans ces conditions. Et lorsqu'ils reviennent bredouilles, nous devons affronter leurs regards noirs, comme accusateurs de leur malchance. De temps à autre, ils peuvent même se laisser aller à quelques vexations et il peut nous arriver d'être inquiets pour nos vies. Inquiétude toute terrestre car nous croyons fermement que « le sang des martyrs est semence de chrétiens ». Lorsqu'une épidémie frappe les villages, nous sommes parfois accusés d'en être la cause. Et il faut toute l'habileté oratoire du père Henri pour nous tirer de bien mauvais pas.

Malgré tout, ils sont étonnés de nous voir au chevet de leurs malades et de leurs mourants. Ils ont l'habitude de les laisser mourir. Non pas par cruauté, mais d'abord parce qu'ils n'ont que peu de remèdes, et ensuite car ils considèrent qu'ils les encombrent lorsqu'il faut déménager le village.

L'été, il nous arrive d'accompagner des groupes d'Indiens lors de leurs visites à d'autres villages. Les routes étant inexistantes, nous passons de longues heures accroupis dans les canoës. La position est très inconfortable et les maringouins nous harcè-



lent sans cesse. Heureusement que les paysages somptueux sont là pour nous faire oublier ces souffrances. Et nous ne pouvons nous empêcher de penser à notre cher saint François d'Assise, notre illustre père, en voyant ces beautés de la création. Elles sont impossibles à décrire. Il faut voir la forêt devenir d'un rouge flamboyant pendant le court automne qui sépare l'été de l'hiver. C'est magnifique ! Que n'avons-nous des ailes nous permettant de contempler ce spectacle de haut... L'hiver, lui, apporte son amas de neige et de glace. Au début, le gibier devient plus facile à suivre grâce aux empreintes. Mais lorsque la couche est trop épaisse, la circulation devient impossible et le temps se fige, tout comme les cours d'eau pris par le gel. Les torrents, les cascades laissent la place à des sculptures blanches de toutes formes. Mais lorsqu'arrive les premières douceurs du printemps, la nature reprend vie. Le plus impressionnant est la fonte des glaces. Que n'entendez-vous le grondement du Saint-Laurent lorsque la banquise craque de tous côtés, c'est effrayant. Le grand fleuve charrie

d'énormes blocs de glace empêchant toute navigation, les canoës seraient littéralement broyés.

Pardonnez-moi, chers parents, si je vous effraie avec de tels propos. Il me tient à cœur que vous connaissiez la vérité sur ce que nous vivons. Mais ne vous inquiétez

surtout pas. Nous essayons de nous laisser guider par la Providence, alors rien ne peut nous arriver que Dieu ne l'ait voulu ou permis. C'est une grâce sans nom que Dieu nous a faite de nous appeler à évangéliser ces peuples, à porter sa Croix jusqu'aux confins du monde. Priez, priez afin qu'Il envoie des ouvriers nombreux à sa moisson. Les âmes se perdent, elles ont soif de la vérité !

Je vous embrasse bien affectueusement et vous envoie ma bénédiction.

Votre fils dévoué
Père Amaury de Plumaugat »

(Suite de l'éditorial) Certains mots sont même employés d'une façon directement contraire, venant nier l'affirmation portée par l'éminent théologien : « Le mot *corédemptrice* signifiant, par lui-même, une simple coopération à la rédemption de Jésus-Christ, et ayant reçu, depuis plusieurs siècles, dans le langage théologique, le sens très déterminé d'une coopération secondaire et dépendante, selon les témoignages précités [et ils sont nombreux], il n'y a point de difficulté sérieuse à s'en servir, à condition que l'on ait soin de l'accompagner de quelques expressions indiquant que le rôle de Marie, dans cette coopération, est un rôle secondaire et dépendant. Cette précaution peut être souvent opportune, soit dans le langage théologique, soit surtout dans l'enseignement des fidèles et dans la polémique avec les non catholiques. » Par ce simple paragraphe, qui résume tout en des termes précis et concis, on mesure parfaitement la différence de degré entre le mérite du Rédempteur et celui de sa maternelle associée.

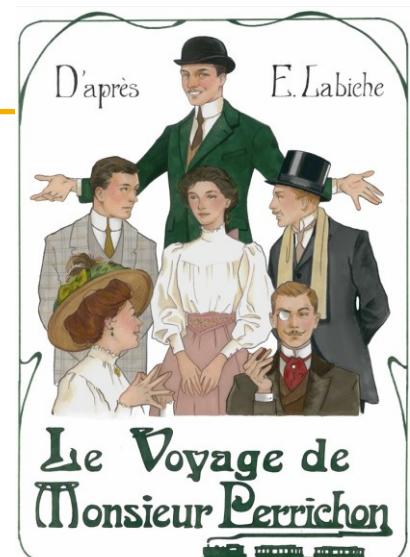
Mais, comme le titrèrent bien des journaux au moment

de cette publication de la note doctrinale, cela « répond à une préoccupation œcuménique » (KTO TV), « le Vatican met fin à la confusion » (Tribune chrétienne), « le dicastère opère un recensement théologique » étant « une avancée significative pour l'unité des chrétiens » (La Croix). S'agit-il donc vraiment d'approfondir la foi et d'éviter de ravir à Notre-Seigneur une part de son unique Médiation ? Ces nouveaux gages œcuméniques sont encore une occasion malheureuse de sacrifier la richesse d'une tradition doctrinale et théologique au profit d'une chimère d'union avec ceux qui n'auront de cesse de s'en prendre à la doctrine catholique.

Œcuménisme militant

« *De Maria numquam satis* », « sur Marie, on ne dira jamais assez » affirme saint Bernard. Défendons donc cette connaissance si bien fondée du rôle voulu par Dieu pour Notre-Dame : d'être corédemptrice et médiatrice.

Abbé Grégoire Chauvet



Les Alérions reviennent, soyez là aussi !

Veuillez réserver au 0638028474

Où à l'adresse suivante : troupedesalerions@yahoo.com

Entrée Libre

Dimanche 25 janvier à 15H

Centre culturel Les Ecraignes, 6 rue Albert 1^{er}
54600 Villers-lès-Nancy

Messes dominicales du prieuré

10h30

Chapelle du Sacré-Cœur
65, rue du Maréchal Oudinot
54000 NANCY

10h00

Chapelle Saint Roch
94, rue du Maréchal Foch
57130 ARS-SUR-MOSELLE

17h00

Chap. de l'Annonciation
22, avenue Irma Masson
52300 JOINVILLE

9h00

Chap. du Sacré-Cœur
Allée de la Souau
88460 CHENIMENIL

3^{ème} dimanche 17h00

Eglise Saint Martin
55160 LES EPARGES



Faire un don pour l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque à l'ordre du Prieuré Saint-Nicolas
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY

IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.